

Le Venezuela rejette l'enquête du Conseil des droits de l'homme

Image not found or type unknown



Genève, 7 sept. (RHC).- Le gouvernement vénézuélien a rejeté ce mercredi la création d'une mission d'enquête pour le pays sud-américain au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

Le Venezuela considère que cette enquête est "le résultat de l'utilisation politique honteuse des mécanismes de ce Conseil par un petit groupe de gouvernements ayant de graves antécédents de violations des droits humains, dans leur empressement obsessionnel à s'attaquer aux institutions légitimes de l'État vénézuélien et à cacher les graves crises sociales auxquelles ils sont confrontés et qui ont ému l'opinion publique mondiale, signale une déclaration rendue publique à Caracas.

Le gouvernement bolivarien a rappelé qu'il travaille en coordination avec le Haut-commissariat dans le cadre de la lettre d'entente signée en septembre 2019, conformément à la résolution A/HRC/42/4, adoptée par le Conseil des droits de l'Homme lors de sa 42e session.

«L'objectif de ce travail conjoint est de relever de manière constructive les défis en matière de droits de l'Homme, en renforçant encore le système de protection sociale de l'État vénézuélien», indique la déclaration.

La République bolivarienne du Venezuela a donné des preuves nombreuses et répétées de sa volonté et de son engagement à coopérer avec les différents mécanismes des droits de l'Homme des Nations Unies, toujours sur la base d'un strict respect des principes d'objectivité, de non-sélectivité, d'impartialité, de non-ingérence dans les affaires intérieures et de dialogue constructif", peut-on lire dans la déclaration.

«En tant que membre élu du Conseil des droits de l'Homme pour la période 2020-2022, le Venezuela réitère son strict engagement en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme et ratifie qu'il s'efforcera de dépolitiser leur mise en œuvre à des fins sélectives dans l'intention tendancieuse de violer l'indépendance, la souveraineté et l'autodétermination du peuple vénézuélien et de tous les peuples du monde», conclut la déclaration.

Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Jorge Arreaza, a signalé que le rapport publié par une mission de l'ONU, selon lequel Nicolas Maduro et ses ministres seraient impliqués dans de «possibles crimes contre l'humanité», relève d'«une mission fantôme» diligentée par Washington.

«[Le document] est truffé de contrevérités, il a été élaboré à distance, sans rigueur méthodologique par une mission fantôme dirigée contre le Venezuela et contrôlée par des gouvernements inféodés à Washington» a ainsi réagi le chef de la diplomatie vénézuélienne aux accusations contenues dans le rapport de l'ONU.

Source : TeleSur

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/234385-le-venezuela-rejette-lenquete-du-conseil-des-droits-de-lhomme>



Radio Habana Cuba